

# Le Musicaire



## A l'intention d'élèves et parents d'élèves :

**Le Musicaire**, association loi 1901, agit principalement en coopérative scolaire, nous achetons les manuels de Formation Musicale et les prêtions gratuitement aux adhérents chaque année.

Nous achetons également des partitions pour l'usage de choristes, adultes et enfants.

**Ces prêts sont disponibles uniquement aux élèves adhérents au Musicaire,**

Si vous décidez de ne pas adhérer pour vous-même ou votre enfant

**L'achat des manuels et partitions sera intégralement à votre charge**

**(Coût 30-60€)**

**Le Musicaire c'est aussi :**

- Un kit de bienvenue offert à tout nouvel élève entrant en classe découverte
- Des séances de cinéma à 1 euro lors de la fête de Ste Cécile
- Une prise en charge des frais de transport pour les déplacements divers en classe d'instrument (pour écouter ou jouer aux concerts, sorties pédagogiques ...)
- Le Concours de trios/quatuors, qui, en temps pré- et post-Covid, a lieu tous les ans au début de printemps, avec des prix attribués pour chaque niveau d'études
- Des récompenses offertes en fin de 2<sup>nde</sup> cycle et aux lauréats du CEM lors de la cérémonie de distribution des prix en fin d'année
- L'enregistrement sonore de leur concert final offert aux élèves CEM
- Projets propres au Musicaire : des sorties à l'opéra, aux concerts, aux festivals, aux musées.... avec prise en charge du transport en bus et le coût des places subventionné par l'association.

**Vous avez besoin de nous et nous avons besoin de vous !**

**Le budget de fonctionnement provient uniquement de votre adhésion.**

**Nous n'avons pas de subventions municipales.**

Pour l'année scolaire 2023-24 :

N'oubliez donc pas d'adhérer au Musicaire lors de votre inscription au conservatoire

**Pour cette nouvelle année vous aurez deux choix pour l'inscription :**

- Télécharger le bulletin sur le site et le déposer avec votre paiement par chèque uniquement dans la boîte aux lettres située à l'accueil du CRD.
- Incription directement sur le site avec paiement par carte bancaire

<https://www.association-le-musicaire.com/>

MERCI, et à bientôt pour de beaux projets musicaux en 2023-24 !!



Coupon à joindre avec votre règlement  
Écrire très lisiblement svp

## Bulletin d'adhésion 2023/2024

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse Mail :

10 euros par élève

Ci-joint le montant de ..... euros

- Par Chèque N° ..... à l'ordre du MUSICAIRES établi par Mr /Mme :

Signature

Nous ne traiterons ou n'utiliserons les données nécessaires pour vous faire parvenir des informations relatives aux activités de l'association. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder l'année scolaire, sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après\*.

\*Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant le Musicaire.

Si vous ne souhaitez pas/plus recevoir nos actualités et sollicitations (par téléphone, SMS, courrier postal ou électronique), merci de nous l'indiquer en cochant la case suivante

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).